

LE BUDGET

Le 17 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget 2025 de la Ville à hauteur de 36 M € pour 23 M € en fonctionnement et pour 13 M € en investissement.

LA VILLE CONTINUE D'INVESTIR SANS AUGMENTER LES IMPÔTS LOCAUX

Déjà fortement impacté par la crise sanitaire liée au Covid, l'augmentation des prix de l'énergie et l'inflation en général, le budget communal doit cette année composer avec les dégâts causés par la tempête Kirk en octobre 2024. Dans ce contexte difficile, les projets initiés ces dernières années se concrétisent enfin. La Ville a donc décidé de maintenir sa politique d'investissement sans augmenter les taux communaux des impôts locaux. Au total, 13 millions d'euros seront investis pour réaliser des nombreux projets : une nouvelle Halle des Sports en remplacement du gymnase Voituret, la modernisation des voiries : rues du Docteur Arbeltier, Jean Bobé, Traversière, l'aménagement d'une aire multimodale pour fluidifier le trafic des bus sur le terrain dit des « Guidouches » ou encore la rénovation du patrimoine avec la construction de la Maison des Arts et du Brie. Des économies ont par ailleurs été réalisées sur le fonctionnement de la mairie, sans sacrifier les subventions à nos associations, la gratuité du bus urbain ou encore la collecte en porte à porte des encombrants.

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS...



136 000 €

C'est la somme allouée pour le maintien du Pass'Local, qui assure la gratuité des transports urbains pour tous les Columériens.



800 000 €

C'est le coût de la remise en état des bâtiments endommagés par les inondations, partiellement compensée par une indemnisation d'assurance de 650 000 €.



954 648 €

C'est le montant des subventions dédiées aux associations columériennes, qu'elles soient sportives, culturelles, patriotiques ou sociales, pour soutenir le travail essentiel des bénévoles.



75 000 €

C'est ce que représente la collecte mensuelle des encombrants, afin de garantir une gestion optimale des déchets et une propreté durable dans notre ville.



6 millions d'euros

C'est la somme allouée aux travaux d'entretien, aux réparations des bâtiments et aux prestations de service, afin de garantir des équipements municipaux en bon état pour tous.



515 000 €

C'est l'aide financière octroyée par la municipalité au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). En complément, le CCAS dispose de ses propres ressources, portant son budget total pour 2025 à 1 700 000 €.



-10%

C'est la baisse de la taxe sur les ordures ménagères votée par COVALTRI 77, allégeant ainsi la charge pour les habitants dès 2025.

Présentation du budget primitif 2025

Publié le 6 juin 2025

MAIRIE DE COULOMMIERS

13 rue du général de Gaulle
77120 COULOMMIERS

01 64 75 80 00

Nous contacter

\\

Copyright 2026 Mairie de Coulommiers